



Négociations Annuelles Obligatoires 2015 : CONSULTATION DES SALARIES



Mercredi 18 février, les organisations syndicales et la direction se sont rencontrées pour la troisième réunion des négociations annuelles obligatoires 2015.

Une fois n'est pas coutume, la direction a indiqué qu'elle était arrivée au bout de ses propositions.

Dans un contexte d'inflation relativement bas, notre organisation syndicale a fait en sorte, pendant les négociations, que des propositions acceptables vous soient soumises au vote aujourd'hui.

C'est pourquoi, et comme nous le faisons chaque année, nous vous proposons de débattre des dispositions finales avant de signer un quelconque accord.

Aussi, le syndicat CGT SIDEL appelle TOUS les salariés, à une :

REUNION D'INFORMATION

LE VENDREDI 20 FEVRIER 2015

de 14h30 à 15h30

AU RESTAURANT D'ENTREPRISE

Heure d'information syndicale payée par la direction

Pour les salariés du quart du matin, la réunion se tiendra le même jour de 10h30 à 11h30 au local du CE

VENEZ NOMBREUX VOUS EXPRIMER